



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale - mars 2020

INFORMATIONS DU MAIRE

Nouvelle conseillère municipale

Dans le cadre de l'élection partielle pour combler le poste de conseiller municipal au siège numéro 5, madame Claudette Caron a été élue par acclamation. Elle a été assermentée lors de la séance régulière du conseil municipal du 9 mars. Madame Caron, qui demeure à Saint-Élie-de-Caxton depuis plusieurs années, est enseignante à l'école primaire de Louiseville. Elle est déjà très impliquée dans la communauté notamment au niveau des questions familles-aînés. Les membres du conseil ont souhaité la bienvenue à madame Caron au sein de l'équipe municipale et l'ont assurée de leur entière collaboration pour ce mandat important qu'elle débute. Elle est donc la sixième femme à se joindre au conseil municipal... un record québécois !

Projet de règlement sur l'exploitation de résidences de tourisme

La demande pour l'exploitation des résidences de tourisme à court terme s'est accrue considérablement, ici comme ailleurs, au cours des dernières années. Ce phénomène nouveau a des impacts importants sur notre qualité de vie et notre environnement et aussi sur d'autres règlements municipaux : règlement sur les nuisances, sur la protection des berges, sur les animaux, sur la gestion des matières résiduelles, etc.

Suite au dépôt, en décembre dernier, d'un [premier projet de règlement relatif à la modification du règlement sur les usages conditionnels relativement à l'exploitation de résidences de tourisme](#) visant à encadrer cette pratique pour minimiser ses impacts négatifs, la Municipalité a tenu une séance de consultation le 21 janvier et a reçu une multitude de commentaires. Ceux-ci reflètent des points de vue parfois diamétralement opposés, allant de l'interdiction totale de ce type d'hébergement dans une zone de résidence, à la volonté de permettre avec le plus de souplesse possible ce type d'activité, notamment en raison des retombées économiques qui en résultent. Certains consensus sur des points particuliers permettront à la Municipalité de modifier son projet initial, comme l'interdiction des embarcations nautiques de type canot, kayak et planche à pagaie n'appartenant pas au propriétaire des lieux. De plus, certaines idées intéressantes ont été émises, comme d'examiner la possibilité de créer un fonds touristique local financé par l'application du nouveau règlement.

Devant l'actuelle situation non consensuelle dans ce dossier, en plus du fait que le Gouvernement du Québec devrait revoir à court terme la réglementation dans ce domaine et à la nécessité d'harmoniser notre propre réglementation à celle de Saint-Mathieu-du-Parc avec qui nous partageons une partie des résidences du lac Souris, nous devons procéder avec vigilance.

Les objectifs que nous poursuivons consistent à trouver un juste équilibre entre l'interdiction totale et la croissance démesurée de la situation, considérant les impacts sur notre qualité de vie, les enjeux environnementaux et ceux liés au développement social de notre milieu de vie à

moyen terme. Nous devons faire preuve d'ouverture et d'écoute et nous préparer à faire des compromis de part et d'autre pour parvenir au plus large consensus possible.

En raison des enjeux en cause et de la situation actuelle, la Municipalité a jugé approprié et prudent de demander un avis juridique avant de poursuivre la démarche en vue d'adopter cette réglementation, afin d'éviter des frais très élevés en cas de poursuites judiciaires, sans avoir l'assurance de gagner une cause devant les tribunaux. Il faut considérer que notre [Plan d'urbanisme et les règlements qui en découlent](#), comme celui sur le zonage et celui sur les usages conditionnels datent de 2010. Il nous faudra donc moderniser ces outils.

Entre temps, nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à nous écrire (info@st-elie-de-caxton.ca) pour nous faire part de vos commentaires. Vous pouvez le consulter ce projet de règlement relatif à l'exploitation des résidences de tourisme (titre : Premier projet de règlement numéro 2019-010...) au lien suivant : <http://www.st-elie-de-caxton.ca/informations-aux-citoyens/reglements-municipaux>.

Construction de la station de pompage au Domaine-Ouellet

Le [ministère des Affaires municipales et de l'Habitation](#) a accepté notre programmation des travaux de 873 428 \$ dans le cadre du [Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec](#) (TECQ 2014-2018). Cette somme servira donc à couvrir une grande partie des coûts de la station de pompage du Domaine-Ouellet présentement en construction.

Un parcours historique

La Municipalité a signé une entente triennale avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) en septembre 2017 dans le cadre du programme [Aide aux initiatives de partenariat](#). Cette entente prévoit une contribution financière partagée pour la réalisation d'un plan d'action convenu qui totalise 60 000 \$ sur trois années, soit 2018, 2019 et 2020.

En vertu de cette entente, quasi unique au Québec pour une petite municipalité, la [Politique culturelle « La culture au quotidien »](#) a été adoptée par le Conseil municipal en mars 2019. Un des projets importants de cette planification est la réalisation d'un parcours historique au cœur du village. Des discussions ont eu lieu avec plusieurs fournisseurs potentiels pour ce projet et un seul répond aux critères et attentes de la Municipalité. Nous avons donc décidé d'accorder un contrat à l'entreprise [Personare Vulgarisation Historique](#) de Trois-Rivières pour la réalisation du parcours historique au cœur du village.

Distribution d'arbres gratuits

Comme par les années passées, la Municipalité procédera à la distribution d'arbres gratuits aux citoyens qui désirent embellir leur propriété et de participer au maintien d'un environnement en santé. [L'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice](#) nous offre gratuitement ces arbres pour la réalisation d'activités dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. Lors de cette journée, la Municipalité offrira aussi des sachets de semences d'asclépiades.

La distribution se fera au Garage de la culture le **vendredi 22 mai** et le **samedi 23 mai** de **9 h à 12 h**. Nous vous invitons à venir tôt, car les essences plus populaires, comme les feuillus, s'envolent rapidement. Mme Sandra Gérôme, inspectrice municipale en bâtiment et environnement sera sur place pour répondre aux questions en matière d'environnement et de réglementation. Bienvenue à toutes et tous !

Robert Gauthier, maire

INFORMATIONS DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Comité Familles-Aînés

- **Recrutement**

Au cours du dernier mois, trois (3) nouvelles personnes se sont ajoutées à l'équipe locale du comité Familles-Aînés. Madame Claudette Caron, nouvelle conseillère municipale, fait un retour au sein de ce comité. Madame Louise-Anne Ste-Marie, nouvelle résidente de St-Élie, qui possède une vaste expérience dans le domaine des dossiers aînés et madame Heidi Bellerive, jeune maman et ressource partagée en culture, loisirs et tourisme à la MRC de Maskinongé, ont également joint l'équipe. Les champs de compétences de ces personnes sont une valeur ajoutée à ce comité déjà diversifié. Le nombre total de membres est porté à 11 incluant le maire Robert Gauthier. Bienvenue à nos nouvelles recrues ! Merci de votre précieux engagement communautaire.

- **Politique Familles-Aînés - adoption du plan d'action quinquennal**

Voici l'aboutissement de travaux effectués depuis les 18 derniers mois dont le but était de revoir et rééditer les plans d'action de la Politique Familles-Aînés de la MRC de Maskinongé. Cette démarche a nécessité la mise en place d'un processus de consultation publique à savoir : un sondage destiné à la population, des séances de consultation citoyenne et des groupes de discussion. Les besoins des aînés, des familles ainsi que des enfants du 2^e cycle primaire et du secondaire ont été pris en considération. Finalement, lors de la séance publique du conseil municipal du 9 mars, le [plan d'action de la Politique Familles-Aînés 2020-225](#) a été adopté.

La Corporation de développement communautaire (CDC), les élus(es) responsables des questions familles-aînés, des partenaires locaux et régionaux ont contribué, par le biais de rencontres de travail et d'échanges d'expertise, à concrétiser ce projet de mise à jour effectué avec le soutien financier du [Secrétariat aux aînés](#) du ministère de la Famille et celui de la MRC de Maskinongé par le [Fonds de développement des territoires](#).

À souligner, l'apport important du comité Familles-Aînés local dans la conception et la rédaction du plan d'action quinquennal afin que les actions répondent aux couleurs de notre municipalité. Au nom du conseil municipal, j'adresse de sincères remerciements à tous les membres de ce comité pour leur généreuse implication et leur active participation à cet exercice communautaire.

Sont membres de ce comité : Marie-Thérèse Beaudoin, Heidi Bellerive, Julie Bruneau, Claudette Caron, Rita Dauphinais, Guylaine Gosselin, Alain Greaves, Louise Guillemette, Louise-Anne Ste-Marie, Francine Buisson, conseillère RQFA et Robert Gauthier, maire.

- **Forum sur l'habitation**

Le 20 février dernier, un forum sur l'habitation a été organisé par la MRC, le CIUSSS et la CDC de Maskinongé dont le but était de participer à une réflexion collective sur le logement dans notre territoire. Les sujets qui ont été abordés sont : l'état de la situation, les besoins, les sources de financement pour de nouveaux projets et des exemples inspirants. Merci à Heidi Bellerive qui a assuré une représentation locale à cette activité.

- **Programme « Accès-Loisirs Maskinongé »**

« [Accès-Loisirs](#) Maskinongé » est un programme d'accessibilité gratuit à un loisir pour les personnes seules, les familles et les enfants (0-99 ans) vivant une situation de faibles revenus. La disponibilité des activités dépend des places offertes par les partenaires et les organismes en loisirs. Une inscription est requise et des conditions d'admissibilité sont considérées. Pour les activités printemps-été, l'inscription se tiendra le **mercredi 1^{er} avril 2020** aux endroits suivants : Maison de la famille du Bassin de Maskinongé (75 avenue Saint-Jacques, Louiseville) et Salle communautaire de Saint-Alexis-des-Monts (109, rue de l'Hôtel-de-Ville). Pour informations, 819 228-9461 poste 3914 ou heidi.bellerive@mrc-maskinonge.qc.ca. La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est une fière partenaire de ce programme.

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

BibliothÉlie

- **Avis de décès**

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mme Suzanne Descoteaux. Cette grande caxtonienne était une bénévole exceptionnelle au sein de la bibliothèque municipale. Nous perdons une précieuse collaboratrice, mais surtout une amie.

- **Frais pour les retards**

Au cours des derniers mois, la Municipalité a enlevé les frais de retard aux abonnés. Ce changement est très positif pour les citoyens. Toutefois, nous remarquons que plusieurs abonnés ne rapportent plus leurs livres selon les dates recommandées; ce fait occasionne des délais importants dans la circulation des documents. Nous demandons votre collaboration et le respect des dates de retour des documents. Si vous ne pouvez pas vous présenter à la bibliothèque aux heures d'ouverture, nous vous rappelons qu'il y a une chute à livres à l'extérieur.

Charline Plante, conseillère municipale

Conférences horticoles pour tous les citoyens et citoyennes

Au Garage de la culture - Les samedis matin, de 9 h à 11 h. - Activité gratuite

- 25 avril - Les nouveautés 2020 pour les fleurs annuelles, les vivaces, les arbustes et le potager
 - Claude Gauthier, [Gauthier Fleurs et jardins](#)
- 2 mai - Fleurs comestibles et leur intégration dans les plates-bandes et jardins
 - Justine Gabias, [Gauthier, fleurs et jardins](#)
- 9 mai - Santé et entretien des plates-bandes et potagers
 - Renée Soucy, [Pépinière du parc](#)

Lucie Hamelin, conseillère municipale

AUTRES INFORMATIONS

Nouveau service - paiement électronique

Plusieurs citoyens ont manifesté le besoin de pouvoir payer de manière électronique leur compte de taxe, les demandes de permis, les locations de salle, etc.

La Municipalité s'est dotée d'un [terminal de point de vente \(TPV\)](#). Dorénavant, vous pourrez effectuer vos paiements soit par cartes de débit ou par cartes de crédit.

Isabelle Bournival, secrétaire-trésorière

Coronavirus (COVID-19)

Pour obtenir de l'information officielle et à jour sur le coronavirus (COVID-19) et sur les mesures à prendre pour prévenir sa propagation ou reconnaître les symptômes de la maladie, nous vous invitons à consulter le site internet du CIUSSS MCQ à l'adresse suivante : <https://ciusssmcq.ca/nous-joindre/sante-publique/>

Benoît Gauthier, directeur général

Fermeture de notre église (Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton)

Mgr Luc Bouchard, évêque de Trois-Rivières, a annoncé la fermeture de nos églises pour une période de 3 semaines en raison du coronavirus. Des avis seront affichés sur les portes de l'église.

Robert Matteau, président du conseil de fabrique